

PROGRAMME DE FORMATION PRÉPARATOIRE À L'EXAMEN THEORIQUE

AUTO-MOTO-ÉCOLE LES ARCADES

-Zone Commerciale-

85 RUE RAYMOND POINCARÉ

54136 BOUXIÈRES-AUX-DAMES



LA FORMATION THÉORIQUE

La formation théorique porte sur la connaissance théorique concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur. (Séances de 55 minutes)

Cette formation (entraînement au code) pourra être suivie dans :

Les locaux de l'école conduite ou dans les locaux des écoles de conduite partenaires, à savoir : Auto-école Nancéienne (Fbg 3 Maisons – 54000 Nancy).

Avec en support :

DVD ; Tableau Blanc ; Box Internet « Spécial Code » ; Smartphone, Papier et crayon, Tablette ou Boîtier « Spécial Code » ; Livre de Code ; Enseignant(e) de la Conduite et de la Sécurité Routière ; Divers matériel pédagogique.

La formation théorique porte sur (Obligation de suivre 20 cours de série de 40 ETG-ETM) :

- **La vigilance et l'attitude à l'égard des autres usagers de la route ;**
- **Les effets dus à la consommation d'alcool, de drogues, de médicaments sur la conduite ;**
- **L'influence de la fatigue sur la conduite ;**
- **Les risques liés aux conditions météorologiques et aux états de la chaussée ;**
- **Les usagers vulnérables ;**
- **Les spécificités de certaines catégories de véhicules et les différentes conditions de visibilité de leurs conducteurs ;**
- **Les gestes de 1^{er} secours ;**
- **Les précautions à prendre en montant et en quittant le véhicule ;**
- **L'écomobilité ;**

- **Le transport de personne et d'un chargement ;**
- **La réglementation relative à l'obligation d'assurance et aux documents administratifs liés à l'utilisation d'un véhicule.**

Les cours thématiques seront dispensés :

Dans les locaux de l'école conduite ou dans les locaux des écoles de conduite partenaires, à savoir : Auto-école Nancéienne (Fbg 3 Maisons – 54000 Nancy) ;

Et par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité. Merci de vous référer au règlement intérieur en vigueur dans la partie « horaire des cours et leçons de code ».

Les thématiques traitées sont les suivantes (Obligation de suivre 5 cours à thème ETG-ETM) :

- **La vigilance et l'attitude à l'égard des autres usagers de la route ;**
- **Les effets dus à la consommation de drogues, d'alcool et de médicaments sur la conduite ;**
- **L'influence de la fatigue sur la conduite ;**
- **Les risques liés aux conditions météorologiques, aux états de la chaussée ;**
- **Les usagers vulnérables ;**
- **La pression sociale (travail, publicité, etc.) ;**
- **La pression des pairs.**

L'EXAMEN THEORIQUE – ETG - ETM

Nous proposons d'inscrire le ou la candidate à l'examen théorique via le bureau si toutefois il ou elle n'y parvient pas par elle ou lui-même ou que le paiement s'effectuant par carte bancaire n'est pas possible pour elle ou lui-même. Le ou le candidat devra soit fournir une carte bancaire afin de régler directement la redevance de l'examen du code de la route au prestataire choisi, soit un chèque (libellé au nom de l'établissement de conduite et sécurité routière pour son remboursement sur avance), soit en espèce pour la somme de 30.00 euros (Trente euros) qui sera réglé par l'établissement au centre d'examen du code de la route ainsi qu'au jour et heure choisi par le ou la candidate.

Il n'y a aucun maximal pour le passage du code de la route qui lors de la réussite sera validé pendant 5 ans. Afin de prendre rendez-vous dans un centre agréé et de passer son examen théorique, le ou la candidate doit être enregistré(e) pour le permis passer sur ANTS et avoir un NEPH mais également d'avoir un niveau suffisant pour obtenir l'ETG ou ETM.

Il faut obtenir au minimum 35 sur 40 questions en QCM. L'enseignant est présent pour conseiller, corriger et entraîner pour que le ou le candidat obtienne le code de la route ETG ou ETM au premier passage sans frais supplémentaires.

